



Compte rendu de la réunion de bureau du 10/05/2016

1 – Commission économie, veille et prospective

- Avis SMDE

La commission économie, veille et prospective s'est réunie le 3 mai 2016 afin d'élaborer le projet d'avis du Conseil de développement sur la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique.

Le bureau approuve de document qui sera transmis au Président de la Métropole et au Vice-Président en charge de l'économie.

2 – Commission Aménagement, Développement durable

- **Saisine de la commission Aménagement et Développement Durable sur le rapport Développement Durable 2015 de la ville et de la Métropole de Brest.**

Bernard Collobert rend compte de la réunion du 27 mai et des réflexions de la commission sur cette nouvelle édition. Comparativement aux années précédentes, on constate que les services ont fait des efforts afin de rendre ce rapport plus intelligible même si certaines fiches demeurent très techniques. En outre, la commission souligne que les remarques et les préconisations qu'elle avait formulées les années précédentes ont été prises en considération. Ainsi, des indicateurs de suivi ont été intégrés, ce qui permet désormais de mesurer et d'évaluer l'activité de l'administration en faveur du Développement durable.

La commission envisage donc de formuler un avis favorable sur ce rapport d'activité.

- **SCoT du Pays de Brest**

La commission se réunira le 1^{er} juin à 17h30 afin d'examiner le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) du SCoT. ([télécharger le document](#))

3 – Groupe de travail Rade de Brest

Le groupe de travail « Rade de Brest achève ses auditions. La prochaine réunion aura lieu le 21 juin 2016 afin d'auditionner le Parc Naturel Régional d'Armorique. Les services de l'Etat ont également été sollicités. Ils doivent désigner une ou plusieurs personnes. Les étudiants du Master 2 Ingénierie du Développement des Territoires Européens ont achevé leur étude qu'ils ont restituée le 31 mars. Elle révèle des éléments très intéressants que le groupe de travail intégrera dans son rapport. Parallèlement, le travail de cartographie et de comparaison avec d'autres territoires se poursuit.

([télécharger le rapport d'études](#))

4 – Commission Sociétale

Le Conseil de développement a été invité par le Conseil Départemental et la Préfecture du Finistère aux réunions concernant l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Une réunion de concertation destinée aux acteurs du Pays de Brest aura lieu à Loperhet le 26 mai 2016.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr



Par ailleurs, Jean-Claude Roudaut et Maryse Larpent ont participé aux ateliers organisés par l'A.R.S. (agence régionale de santé) et la Région Bretagne en vue de l'élaboration du 3^{ème} plan régional santé environnement. La prochaine réunion aura lieu le 14 juin 2016, Jean-Claude Roudaut y participera.

5 – Impact de la loi NOTRe sur l'activité du Conseil

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que chaque E.P.C.I. de plus de 20 000 habitants devra se doter d'un conseil de développement ou s'associer aux EPCI voisins afin de créer un Conseil commun.

Les élus du Pays de Brest souhaitent conserver le fonctionnement actuel du Conseil. Néanmoins, afin de disposer d'une représentation territoriale plus adaptée aux futures sollicitations, une proposition d'élargissement du conseil a été faite aux Présidents. Un courrier leur a été envoyé en ce sens et la proposition de désigner un minimum de 5 membres par E.P.C.I. a été formulée lors du bureau du Pays de Brest du 19 mai 2016.

6 - Assemblée plénière du 22 juin 2016 à 17h00

Lors de la prochaine assemblée plénière du Conseil, une table ronde suivie d'un débat sera organisée sur le thème : « changements climatiques, quels impacts à la pointe de Bretagne ? » Cette table ronde sera animée par Jean-Louis Le Corvoisier . Elle réunira :

- Denis Bailly (AMURE)
- Jean Boucher, écologue (retraité d'Ifremer)
- Céline Liret (Océanopolis)
- Viviane Serrano (CESER)
- Paul Tréguer (IUEM)

L'assemblée se déroulera dans les locaux du campus numérique de Brest-Bouguen, rue du Bouguen à Brest. Une captation vidéo sera réalisée.

7 - Questions diverses :

- Une formation destinée aux membres bénévoles est organisée par le réseau des conseils de développement bretons le 16 juin à Morlaix. Y participeront : Yvanne Bouvet, Guy Jourden, Jean-Claude Lebreton et Pierre Crousaud.
- Une enquête, de type monographie, sur le fonctionnement des conseils de développement est en cours. Une restitution à partir des 6 conseils de développements enquêtés a été présentée le 26 avril à Rennes ainsi qu'au Conseil Régional et au CESER.

Une rencontre se tiendra le 1^{er} octobre à L'Institut d'Etudes Politiques de Rennes co-organisée par le Conseil Régional, le CESER, l'université de Rennes 2, l'IEP et le réseau des conseils de développement bretons sur le thème de la participation.

- Stratégie numérique de la Métropole

Une réunion de type « world café » aura lieu le 31 mai 2016 à l'hôtel de Métropole, 24 rue Coat ar Guéven de 9h00 à 12h00.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr